

Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance



Centre affilié universitaire

Table locale des Pharmaciens du territoire Jeanne-Mance

Compte rendu de la réunion tenue le 05 juin 2013 au CLSC Plateau Mont-Royal, salle 2221.2/3, de 13H30 à 15H30

PRÉSENCES

Mme Julie Dansereau	Présidente de la table des pharmaciens
Dre Julie Lajeunesse	Directrice des affaires médicales, CSSS Jeanne-Mance
Mme Christiane Goulet	Infirmière conseil en prévention clinique, CSSS Jeanne-Mance
Mme Chantal Plante	Pharmacienne-conseil ASSSM - (CRSP)
Mme Mariane Gagnon	Pharmacienne, Membre
Mme Félice Saulnier	Pharmacienne, Membre
Mr Éric Van Hoenacker	Pharmacien, Membre

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Le compte rendu du 14 mars 2013 adopté après quelques corrections.

2. AGA du CRSPM (Comité Régional sur le Service Pharmaceutique de Montréal)

Mme Chantal Plante fait le compte rendu de l'AGA du CRSPM qui a eu lieu le 16 mai 2013. L'AGA est annuelle.

Mme Suzanne Gilbert fait partie du CRSPM depuis plusieurs années. Elle est nouvellement membre du CA de l'ASSSM. Lors de l'AGA, elle a présenté son rôle ainsi que les organigrammes du CRSPM.

Mme Chantal Plante a présenté, lors de cette AGA, le rôle du CRSPM.

Dans la Province, sous le ministère, il y a 18 agences. Dans chacune d'elles se trouvent les CSSS. Pour l'ASSSM, il y a 12 CSSS.

Pour chacun des 12 CSSS, un réseau local de service est en place dans lequel se trouvent les pharmacies communautaires ainsi que des établissements du CSSS et des établissements partenaires.

Le CRSPM est inclus dans la loi des services sociaux depuis 2005 et il est sous la gouverne des agences.

Chaque agence devrait avoir un CRSP mais ce n'est pas le cas.

Montréal a un CRSP très actif depuis 2006.

Lors de cette AGA, elle a expliqué ce qu'était une table locale des pharmaciens(TLP).

Dans les 12 CSSS, il y a 8 TLP. Suite à l'AGA du CRSPM, 2 autres TLP se sont créées.

Le CRSP, en 2010, a élaboré l'orientation pour le modèle pharmaceutique sur le territoire afin de faire naître les TLP.

Le mandat de Mme Plante est d'être la pharmacienne coordonnatrice.

Peu de CSSS a un pharmacien réseau (de liaison). Certain CSSS donne des fonctions de pharmacien- réseau.

La zone WEB pharmacie sur le site de l'agence a été présentée : pharmaciensmontreal.ca

On trouve 4 volets à cette zone pharmacie : section CRSP (mandat du CRSP, membres, TLP, document du modèle pharmaceutique)-section patients est à développer (liens faits avec certains dossiers médicaux, avis de la santé publique, dépistage)-section pharmaciens (outils cliniques, ordonnances collectives)-section publications CRSP (bulletins pharmaceutiques).

Mme Plante demande une mise à jour des courriels des pharmaciens, lors des rencontres, afin de faire un arrimage avec le CRSP.

Par CSSS, 2 personnes ressources ont été nommées. Mme Christiane Goulet et Mme Julie Dansereau sont les personnes ressources pour le CSSS JM.

La TLP de St Léonard/St Michel est la mieux structurée et organisée actuellement.

Les membres du CRSP sont des pharmaciens élus par l'ensemble des pharmaciens du territoire. L'élection se fait aux 4 ans. La prochaine sera en 2014.

Pour Montréal :

2 pharmaciens propriétaires

2 pharmaciens qui exercent dans une pharmacie communautaire

2 pharmaciens chefs

2 pharmaciens qui exercent dans les établissements de santé

Mme Normandeau et Mme Plante sont invitées mais membres non votants

1 représentant de la faculté de pharmacie (membre permanent)

Directrice générale

Agent administratif

L'AGA des représentants des tables locales se fera en octobre 2013.

La rencontre concernant le CRSP est prévue le 28 janvier 2014 : il est important qu'il y ait une présence des pharmaciens ressources.

3. Structure et fonctionnement de la table

Mme Chantal Plante précise qu'un guide sera déposé le 24 septembre au CRSP.

Il sera présenté à l'AGA en octobre 2013.

Le 28 janvier 2014, Mme Julie Dansereau sera convoquée pour faire une présentation sur la table locale du CSSS Jeanne Mance.

Aux tables locales, ce ne sont pas toujours les mêmes pharmaciens qui se présentent. Ce manque de constance complique le suivi de la table locale.

D'où l'importance d'avoir un guide pour orienter l'organisation, le suivi des tables locales.

Mme Plante cite toujours l'exemple de la table locale de St Léonard/St Michel.

Objectif de la prochaine année : réorganiser la structure de la table locale, les tâches de chacun des membres. Le tout en se basant sur le guide.

4. Suivi de la demande concernant le domperidone

Dre Lajeunesse a consulté, à ce sujet, des médecins qui font des accouchements et des suivis post-nataux. Elle l'a ensuite présenté à la table des chefs.

Les médecins n'utilisent pas ce produit de façon généralisée.

Les médecins trouvent que les données ne sont pas suffisamment solides pour faire une ordonnance collective.

5. DSQ

Certains pharmaciens de la table locale ont le DSQ.

Dre Lajeunesse précise qu'il est important d'avoir une bonne communication avec les pharmaciens surtout avec l'arrivée du DSQ et la loi 41.

Les pharmaciens ne sont pas encore très habitués à le consulter. Il est important que les pharmaciens voient la même chose que dans leurs dossiers afin de bien cibler les médications.

Les labos ne sont pas encore vus. Ils font partie d'une 2^{ème} phase prévue à l'automne 2013.

Peu de médecins ont le DSQ donc la prescription via le DSQ n'est pas encore vraiment implantée. Dre Lajeunesse précise qu'un suivi sera fait à ce sujet à l'automne 2013.

Tous les médicaments hors RAMQ, hors assurances, ne sont pas apparents.

Mme Julie Dansereau spécifie que pour le moment, le DSQ ne sert pas encore vraiment aux pharmaciens.

6. Loi 41

Beaucoup de pharmaciens se sont inscrits à la formation sur la loi 41.

La prolongation des prescriptions sera sous la responsabilité des pharmaciens mais les membres de la table locale soulèvent des inquiétudes quant à la mise en place concrète dans les pharmacies.

Dre Lajeunesse précise qu'un guide de pratique a été écrit au printemps 2013. L'ordre des pharmaciens et le Collège des médecins se sont rencontrés pour finaliser le guide. Le tout sera envoyé aux membres du comité, aux CA respectifs. Selon la résolution des CA, le dossier sera remis au comité exécutif en vue d'une approbation.

Pour relever les difficultés de mise en application, un comité de vigie sera implanté. Il sera composé de membres de l'ordre des pharmaciens, de membres du collège des médecins, de membres du public et de cliniciens.

C'est tout un changement de pratique pour les pharmaciens qui va demander beaucoup d'ajustements.

Mme Julie Dansereau soulève qu'il est important que le public connaisse les limites de la loi 41 pour éviter que les pharmaciens soient envahis.

Dre Lajeunesse demande que les médecins aient accès au site loi41.com afin que les médecins soient rassurés quant à l'application, au fonctionnement et aux limites de la loi 41.

La loi 41 sera exposée à la TL du DRMG en juin 2013 par Dre Lajeunesse.

Il serait pertinent de prévoir une rencontre médecins /pharmaciens pour parler de la loi 41. Ce sera discuté avec Dr Demers président de la TL du DRMG.

La communication bidirectionnelle médecins/pharmaciens doit être discutée et améliorée.

Dre Lajeunesse précise que la Direction des affaires médicales met à jour les listes téléphones/courriels des médecins sur le CSSS JM avec une personne ressource à contacter par clinique pour faciliter la transmission de l'information.

Mme Saulnier suggère de faire faire un stage aux externes en médecine au sein d'une pharmacie afin de mieux comprendre le rôle et le travail des pharmaciens. C'est déjà en place au CLSC Saint-Louis-Du-Parc.

Les membres ont suggéré de faire des formations réunissant pharmaciens et médecins. Dre Lajeunesse appuie l'idée en proposant une à deux fois par an.

7. Page web

Problème d'accès car le mot de passe n'est pas parvenu aux pharmaciens.

Nom usager : PharmaciensCSSSJM

Mot de passe : il a été modifié : pharmaciensjm2

8. Date des prochaines réunions

Jeudi 10 octobre 2013 17H30 à 19H30 : rencontre avec tous les pharmaciens. La date a été modifiée pour le jeudi 17 octobre 2013 finalement.

Mercredi 08 janvier 2014 TLP de 10H à 12H

Mardi 06 mai 2014 de 10H à 12H.

9. Préparation de la réunion d'octobre avec invitation de tous les pharmaciens

Mme Julie Dansereau propose de faire un bilan sur l'année en cours, de faire des mises en situations avec des questions/réponses afin de savoir quoi faire ou qui appeler dans le CSSS selon telle ou telle situation rencontrée par les pharmaciens.

Dre Lajeunesse propose de parler de la TL.

10. Varia

Mise à jour de la liste des pharmaciens avec mise à jour des emails essentiellement.

Discussion sur le code d'accès pour la zone pharmaciens sur le web.

Mme Christiane Goulet fera le tour des pharmacies pour rallier les pharmaciens à la rencontre du mois d'octobre et communiquer, en même temps, l'information sur cette zone web.